

L'AGRICULTURE

LES GRAINS DE PROVENDE—LA PRÉSENTATION DE LA
LÉGISLATION ANNONCÉE DANS LE DISCOURS DU TRÔNE

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Puis-je demander à l'honorable ministre s'il est en mesure de dire quand il présentera à la Chambre la mesure législative annoncée dans le discours du trône et qui a pour objet d'apporter une solution aux graves problèmes des grains de provende qui pèsent lourdement sur les producteurs agricoles de l'Est du Canada?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous avons promis que ce serait fait avant la nouvelle campagne agricole.

* * *

L'IMMIGRATION

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE MODIFICATIVE—LE
CAS DES IMMIGRANTS VISITEURS EN INSTANCE D'APPEL

M. William Skoreyko (Edmonton-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration si le gouvernement a l'intention de présenter des modifications à la loi sur l'immigration dans un avenir très rapproché de façon à dissiper la confusion qui entoure ce décret du conseil arbitraire?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, comme on l'a annoncé dans le discours du trône, le gouvernement a l'intention de présenter des modifications à la loi sur la Commission d'appel de l'immigration.

• (1520)

M. Skoreyko: Le ministre peut-il dire à la Chambre si tous lesdits immigrants visiteurs au Canada actuellement auront l'occasion de comparaître devant la Commission d'appel de l'Immigration avant que le gouvernement ne prenne d'autres dispositions?

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, si cette question a trait à tous les visiteurs au Canada, je crois que cela donnerait lieu à une situation impossible, car il y en a constamment des centaines de milliers.

M. Skoreyko: Monsieur l'Orateur, je crois que le ministre me comprend mal. Je veux parler des immigrants visiteurs qui veulent devenir immigrants reçus et attendent d'être entendus par la Commission d'appel de l'immi-

Questions orales

gration. Seront-ils entendus avant que d'autres mesures ne soient prises?

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, la Commission d'appel de l'immigration a un arriéré d'environ 12,000 appels et elle ne peut en entendre que 1,500 par année. Évidemment, la question fera l'objet d'une des modifications que nous espérons présenter à la Chambre, afin d'atténuer cet encombrement. La Commission ne pourra donc entendre tous ces appels avant que la Chambre ne soit saisie de la mesure législative à moins que celle-ci ne soit retardée de quelques années.

* * *

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

LA VÉRIFICATION DES DONNÉES RELATIVES AUX
PROJETS RELEVANT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie. Tout d'abord, je voudrais saisir l'occasion de féliciter l'honorable représentante de sa nomination à cette haute fonction.

Des voix: Bravo!

M. Nesbitt: Le ministre prend-elle des dispositions pour que les données scientifiques soient mises en tableaux, vérifiées quant à leur exactitude et évaluées lorsqu'elles sont présentées à des séances juridiques ou quasi juridiques portant sur des projets qui relèvent intégralement ou en partie du gouvernement fédéral? Il s'agit en l'occurrence des séances...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député a posé sa question. Le ministre pourrait peut-être y répondre. Si le député veut poser une question supplémentaire, il peut le faire ultérieurement.

[Français]

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur le président, j'aimerais prendre avis de cette question.

[Traduction]

M. Nesbitt: Comme il s'agissait de l'audience relative à la baie James, peut-être le ministre des Transports ou le ministre de l'Environnement pourront-ils répondre à la question.

M. Baldwin: Ils ont déjà fort à faire.

M. Nesbitt: Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une dernière question supplémentaire au premier ministre? Envisagerait-il de remanier les attributions au sein de son cabinet de telle sorte que les différents ministres sachent lequel d'entre eux est compétent dans un domaine donné, et quelles sont les attributions de chacun. Aucun d'eux ne semble le savoir maintenant.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. C'est une instance et non une question. Le député doit supposer qu'on en tiendra compte.